Université de Bretagne Occidentale

Délibérations du conseil d'administration de l'Université de Brest
Séance n°4 du 3 juillet 2025 – 14h00

III. Gouvernance et vie de l'établissement

4. Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2024

Délibération :

Vu les articles L.712-3, L.841-5 et D.841-2 à D.841-11 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus,
Vu l'article 24 des statuts de l'Université de Brest,
Vu l'avis de la commission vie étudiante et de campus du 28 mai 2025,
Vu l'avis du conseil de la formation et de la vie universitaire du 1er juillet 2025,

Le conseil d'administration approuve le bilan d'utilisation des crédits CVEC au titre de l'année 2024.

Membres :	- En exercice : 37	Vote :	- N'a pas pris part au vote : 0
	- Présents : 22		- Abstention : 0
	- Représentés : 12		- Contre : 0
			- Pour : 34

Résultat : délibération n°2025-43 **adoptée**

Fait à Brest, le 4 juillet 2025

Le Président de l'Université de Brest

Pascal OLIVARD

Document(s) annexé(s) à la présente délibération : Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus au titre de l'année 2024.
Extrait transmis au Recteur de l'académie de Rennes, Chancelier des universités, le : 08 JUIL. 2025

Présidence
3 rue Matthieu Gallou
CS 93837
29238 Brest cedex 3
www.univ-brest.fr

BILAN CVEC

Utilisation des crédits 2024

Approuvé par la commission vie étudiante et de campus du 28 mai 2025.

Université de Bretagne Occidentale
DiVicc
Direction
vie de campus et culture

La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire d'un montant de 100€ (année universitaire 2023-2024), instituée par la LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. Elle est due chaque année par les étudiants préalablement à leur inscription. Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Le montant versé à l'établissement au titre de l'année 2024 est arrêté en fin d'année universitaire 2023/2024, sur la base du nombre d'étudiants régulièrement inscrits au sein de l'établissement au mois de mai 2024. Les crédits 2024, programmés à la fin de l'année 2023, l'ont donc été sur la base d'un montant prévisionnel de 1 520 000 € correspondant à la récolte de l'année précédente.

PROGRAMMATION INITIALE

Rappel de la ventilation prévisionnelle des crédits 2024

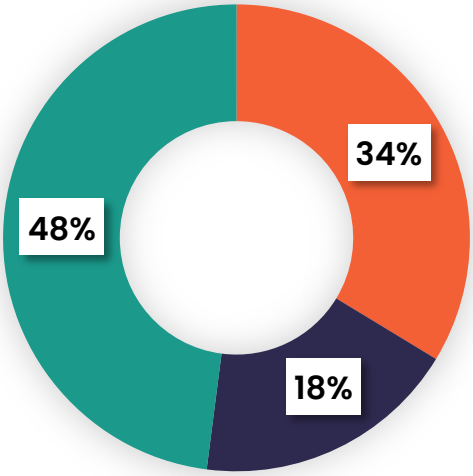

Initiatives étudiantes et action sociale – 512 000 €
Appels à projets et subventions aux initiatives étudiantes, aides sociales à destination des étudiants, dispositifs dédiés aux étudiants ukrainiens, conventions pluriannuelles sur objectifs, financement de la pépinière des solidarités étudiantes (PepSE), …

Médecine préventive – 279 000 €
Dotation au service de santé universitaire (SSU), financement des actions des étudiants relais santé (ERS) et médiateurs administratifs (EMA), déploiement de distributeurs de protection périodique, …

Amélioration du bien-être des étudiants et de la qualité de vie de campus – 729 000 €
Dotation à la direction vie de campus et culture (bureau de la vie étudiante, service d'accompagnement des spécificités et service culturel), dotation au service universitaire des activités physiques et sportives, subvention de l'AS UBO, soutien aux services dédiés, …

BILAN FINANCIER

Utilisation des crédits CVEC au cours de l'exercice 2024

Au titre de l'année 2024, le montant total de la CVEC collecté est de 1 584 368 €, pour 21 334 étudiants inscrits, soit 74,26 € par étudiant.

1 967 016 € ont été consommés.

DÉTAIL DE L'UTILISATION DES CRÉDITS

Ligne	Crédits consommés		
	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale
Subventions de projets	234 116 €	0 €	0 €
Aide sociale	30 000 €	0 €	0 €
Étudiants Ukrainiens FLE (pôle langue) + Bourses	8 000 €	0 €	14 000 €
Conventions pluriannuelles sur objectifs	100 000 €	0 €	0 €
PepSE	28 000 €	0 €	32 000 €
Service de Santé Universitaire	42 000 €	3 000 €	234 000 €
DiViCC - BVE	50 000 €	0 €	82 000 €
DiViCC – SAS (ex handiversité)	8 000 €	0 €	32 000 €
DiViCC - Service Culturel	42 000 €	0 €	20 000 €
SUAPS	91 000 €	46 000 €	205 000 €
AS UBO	37 000 €	0 €	0 €
Pôle de quimper - accueil à mi-temps	0 €	0 €	12 000 €
Soutien aux services dédiés	37 900 €	0 €	0 €
Sous-totaux	708 016 €	49 000 €	631 000 €
	1 388 016 €		
Projets d'investissement (reliquats)	0 €	579 000 €	0 €
TOTAL	1 967 016 €		

Répartition des dépenses par usage

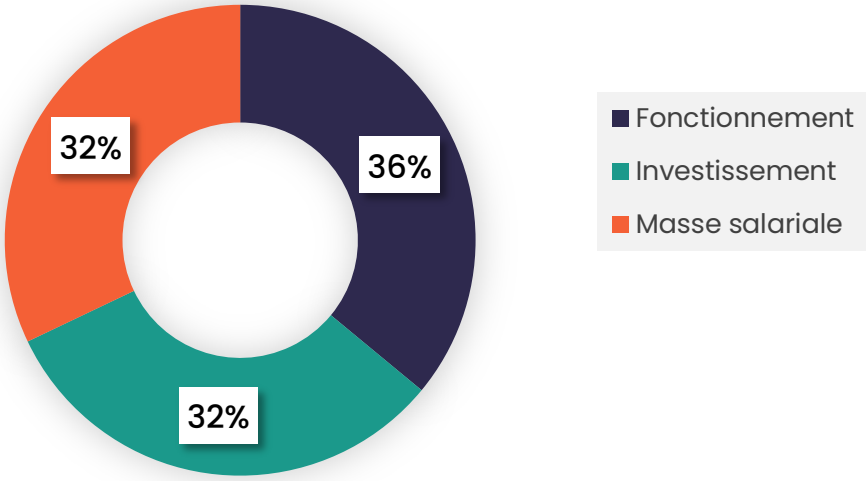

Répartition des dépenses par domaine

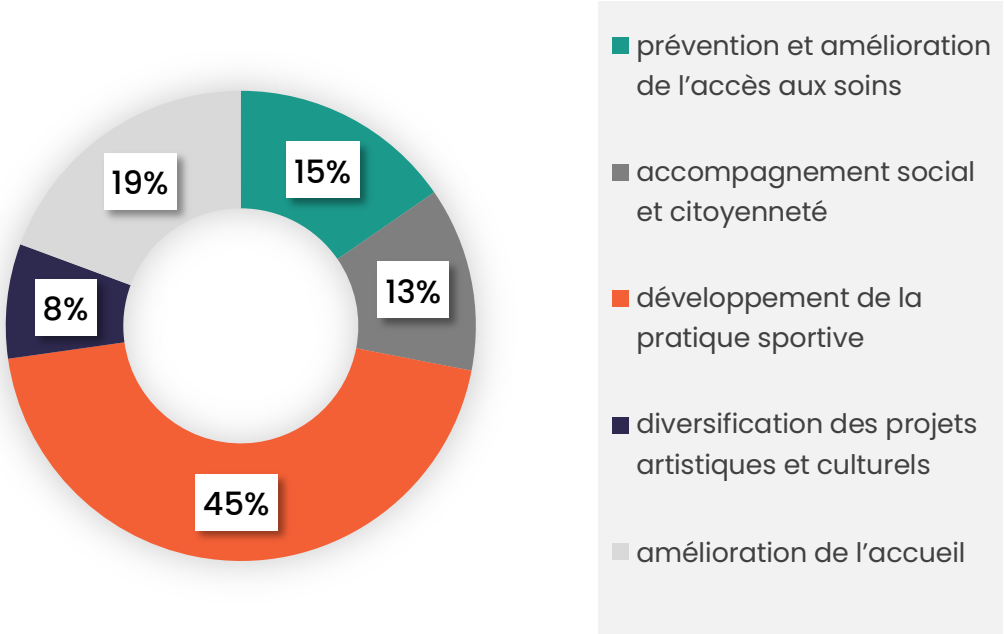

BILAN D'ACTIVITÉS

Actions réalisées en 2024, financées par des crédits CVEC

Après une année 2023 signe d'une évolution significative dans le pilotage des crédits issus de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), 2024 aura été l'occasion d'ajuster les dispositifs dans l'objectif de pérenniser les activités.

La commission vie étudiante et de campus a ainsi pu trouver son rythme et les membres ont été associés à de nombreuses réflexions comme l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante, l'offre de restauration sur les campus ou encore le déploiement de tiers-lieux au sein de l'établissement.

117 PROJETS SOUTENUS PAR LA COMMIVEC EN 2024

Les dispositifs portés par la commission ayant gagné en clarté, ils sont désormais très bien identifiés par la communauté qui s'en saisi pour développer de nombreux projets. Ce sont ainsi 117 projets soutenus en 2024, 104 portés par des étudiants et 13 portés par des personnels pour un montant total proche de 222 687 €. À cela s'ajoutent des projets dits récurrents, comme les installations et approvisionnements de distributeurs de protections périodiques pour un montant de 11 429 € (39 distributeurs installés sur les campus) ou la réalisation des projets du budget participatif (50 000 €, étalés sur deux exercices).

Les projets soutenus par la commission bénéficient d'un accompagnement depuis le dépôt de la demande de financement jusqu'à la transmission des bilans l'action, en passant par leur réalisation effective. Les porteurs sont ainsi informés de l'ensemble des dispositifs dont ils pourraient bénéficier, et les projets se développent en lien avec la stratégie de l'établissement.

La commission a également pu soutenir des projets structurants, d'investissement, portés par les services de l'établissement avec le soutien d'étudiants. Ce sont 579 000 € qui ont été distribués aux projets ci-après :

- 260 000 € pour la création d'un espace extérieur multi-activités
- 200 000 € dédiés à la rénovation du terrain de football synthétique
- 60 000 € pour la création d'un tiers-lieu dans le patio des gymnases
- 45 000 € pour l'installation de conteneurs de stockage dédiés au matériel événementiel
- 14 000 € pour le déploiement de nouveaux abris à vélos

Au total, la commission vie étudiante et de campus aura ainsi injecté 813 116 € au bénéfice des initiatives portées par la communauté universitaire pour contribuer à l'amélioration du bien-être des étudiants et de la qualité de vie sur les campus.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : DISPOSITIFS RENFORCÉS

La politique d'accompagnement social, retravaillée en 2023, a pu voir l'aboutissement du partenariat avec Brest Métropole Habitat et l'association Ailes 29 pour la mise à disposition d'une colocation solidaire. Cette colocation de trois chambres permet à l'UBO de « placer » des étudiants en difficulté, sur une durée plus ou moins longue et en prenant en charge tout ou partie du loyer. Les premiers étudiants l'ont intégrée à la rentrée universitaire 2024.

Cette colocation solidaire vient en complément des aides financières d'urgence que l'UBO peut débloquer sur demande des professionnels de l'accompagnement social. Enfin, un travail est engagé pour disposer d'aides à l'achat de fournitures scolaires ou de matériel numérique sous forme de chèque à utiliser auprès de magasins partenaires.

L'accompagnement social prend également la forme d'une présence de professionnels (1,5 ETP) qui interviennent auprès des étudiants, en lien avec le CROUS, pour notamment assurer une présence sur les sites d'appui, ou recevoir des étudiants dirigés par les services ou composantes de l'Université.

L'aide spécifique aux étudiants ukrainiens, déployée depuis 2021, s'est terminée au cours de l'année 2024. Les étudiants jusqu'alors accompagnés ont pu bénéficier des dispositifs classiques à destination des étudiants internationaux. Ils bénéficient néanmoins toujours d'une attention particulière de la part des personnels de l'UBO.

L'ensemble de ces dispositifs est complété par divers projets portés par l'établissement, ses partenaires ou les associations étudiantes. Parmi eux :

- Les distributeurs de protection périodiques, gratuits et en libre-accès, installés sur les campus et alimentés par l'UBO
- L'Agoraé, épicerie sociale et solidaire, portée par le Fédé B
- Les distributions alimentaires gratuites, portées par l'Union Pirate
- Le projet de clinique informatique « Obi Tech Share », porté par OBI1

5 SERVICES FINANCÉS À L'AIDE DES CRÉDITS CVEC

Le service de santé universitaire

Le service de santé universitaire (SSU) organise son action sur trois axes :

- prévention, promotion et éducation à la santé
- accès aux soins de premiers secours
- veille sanitaire

Pour mener à bien ses missions, le SSU collabore étroitement avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest et les collectivités (ville de Brest, Région Bretagne, …) permettant ainsi l'amélioration de la santé des étudiants de l'UBO. À ce titre, des professionnels de santé accueillent les étudiants toute l'année pour des consultations médicales, des actes infirmiers, ou un accompagnement psychologique et social. En complément, des étudiants relai santé (8 ERS) et des étudiants médiateurs administratifs (7 EMA), sont mobilisés sur des actions de prévention (sécurité routière, santé sexuelle, lutte contre l'isolement, …).

En 2024, le SSU en quelques chiffres c'est : 4500 consultations de médecine générale, 2000 suivis médicaux de publics prioritaires, 2000 soins infirmiers ou encore 1400 entretiens psychologiques.

En complément, et à la suite du budget participatif 2023, le SSU a développé une nouvelle activité de formations de premiers secours en santé mentale. 5 promotions de 16 étudiants ont ainsi pu être formés en 2024. Enfin, le SSU s'est impliqué dans le développement de la nouvelle cellule d'écoute et de signalement de l'UBO pour laquelle il est gestionnaire du premier niveau d'intervention.

Le service universitaire des activités physiques et sportives et l'association sportive UBO

Le SUAPS organise, développe et encadre les activités physiques et sportives des étudiants par le biais de plus 65 activités proposées dans des familles telles que les sports collectifs (grands et petits terrains), les activités de pleine nature, de raquettes, de fitness, de combat, artistiques, aquatiques et de musculation, en complément d'une vingtaine d'UE Transversales et de formations ponctuelles ou régulières (ex : PSC1).

Le service travaille au développement d'activités adaptées, en découverte via différents temps forts ou en expérimentation, s'ajoutant aux cours proposés en inclusion (natation, pilates, …). 6 000 étudiants bénéficient chaque année des activités du SUAPS, chiffre en augmentation régulière notamment concernant les accès à la salle de musculation (+ 39%) ou suite à une reprogrammation du logiciel d'inscription limitant le nombre de sports par étudiant pour augmenter le nombre d'étudiants accueillis (+ 10%)

Le SUAPS, contribue à l'animation des campus en organisant chaque année différentes animations telles que les Nuits du SPORT ou encore les « Raid UBO » à Quimper et à Brest. Le service est également sollicité pour la mise à disposition des équipements sportifs ou pour accompagner les services, les composantes ou les associations étudiantes dans leurs projets d'animations sportives. Le SUAPS travaille également en collaboration avec le service culturel pour développer la dimension artistique de certaines activités sportives et élargir l'offre d'activités, ou avec le SSU dans l'optique du renforcement du lien sport-santé. Ce dernier axe a d'ailleurs fait l'objet d'un travail accru en 2024 notamment autour de la pratique sportive sur prescription médicale ou encore dans le développement d'un projet de maison sport-santé universitaire qui devrait accueillir ses premiers bénéficiaires à la rentrée 2025.

Enfin, le SUAPS participe à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en coordonnant les dispositifs mis en œuvre à destination des étudiants reconnus sportifs de haut niveau (40 SHN) ou excellence sportive universitaire (60 ESU).

Association Sportive de l'UBO (AS UBO)

En complément de l'offre du SUAPS, l'AS UBO permets aux étudiants de participer à différentes compétitions universitaires, du niveau district au niveau européen, en aidant les étudiants à financer leurs transports, leurs hébergements ou leur restauration. En 2023-2024, ce sont 640 étudiants licenciés (+ 10%) qui ont pu ramener des médailles dans de nombreuses disciplines.

Depuis la rentrée 2024, l'AS UBO accompagne une équipe de Volley engagée sur un championnat de France universitaire inclusif. Chaque année l'AS UBO se mobilise également pour accueillir un championnat universitaire (Foot à 11, kickboxing, …), en plus de l'organisation pérenne de la coupe de France de Wingfoil.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réflexions autour d'une réorganisation des services aboutissant notamment à la création d'une nouvelle Direction vie de campus et culture. Cette direction, installée au 1er janvier 2025, est notamment chargée de :

- piloter l'usage des crédits CVEC
- élaborer et de suivre les différents documents cadres, partenariats, marchés ou concessions du champ de la vie de campus
- organiser les dispositifs d'aides sociales à destination des étudiants
- coordonner l'agrément service civique de l'UBO.

Elle agrège trois services dont les objectifs raisonnent avec ceux de la CVEC : le bureau de la vie étudiante (BVE), le service d'accompagnement des spécificités (SAS, ex-handiversité) et le service Culturel.

Le bureau de la vie étudiante et la pépinière des solidarités étudiantes

Le bureau de la vie étudiante accompagne l'engagement des étudiants, soutiens les initiatives et contribue à l'animation des campus. Le BVE est ainsi l'interlocuteur des associations labellisées (ou en projet de l'être), des élus étudiants, mais également des services et composantes qui souhaitent porter des projets en lien avec les domaines de financement de la CVEC. Depuis 2024, le BVE coordonne le nouveau bulletin étudiant « Campus info », un des projets phare du schéma directeur de la vie étudiante. Enfin, le BVE organise plusieurs événements, temps fort de l'année universitaire :

- la soirée d'information à destination des futurs étudiants
- la journée d'accueil Interkampus, coorganisée avec Brest métropole en partenariat avec les autres établissements brestois du supérieur, qui a accueilli 3 500 étudiants pour sa première édition en 2024
- la « guinguette » pour fêter la fin de l'année universitaire

Le BVE pilote la Pépinière des solidarités étudiantes (PepSE). Objet hybride de l'université, ouvert sur le territoire, la PepSE propose aux étudiants de nombreuses activités dans l'objectif de créer du lien social et lutter contre l'isolement.

En 2024, 650 étudiants ont pu bénéficier du programme d'animations socio-culturelles élaboré par la PepSE. Son local, véritable tiers-lieu du campus à disposition de la communauté et des associations, héberge une ludothèque d'une centaine de jeux de société qu'elle met gratuitement à disposition des étudiants et des personnels, tout comme, plus récemment, des jeux d'extérieur ou du matériel événementiel.

Enfin, la PepSE anime le jardin partagé du Bouguen dans lequel se retrouvent étudiant et riverains, et s'investi dans de nombreux projets en lien avec les équipements des quartiers environnant au campus.

Le service d'accompagnement des spécificités

Le service d'accompagnement des spécificités (SAS, ex-handiversité) accueil et accompagne les étudiants à besoins particuliers de l'Université, au nombre de 760 en 2023-2024. Les chargées d'accueil et d'accompagnement s'investissent, en lien avec les services et composantes, pour permettre à ces étudiants de suivre leurs études dans les meilleures conditions, et de s'épanouir dans leur vie étudiante. Le SAS s'implique également dans les projets liés au handicap et l'inclusion au sein de l'établissement, développe des partenariats et organise des formations et actions de sensibilisation à destination de la communauté.

Nouveauté 2024 : dans l'objectif d'améliorer le dispositif d'accompagnement en travaillant sur la relation de pairs à pairs, le SAS a recruté et formé des Étudiants relai-handicap, investis également sur les différents projets du service. Les ERH ont ainsi pu réaliser diverses missions comme des visites de campus ou du recrutement de preneurs de notes et secrétaires d'examens Fort de cette première expérience, le dispositif va être renforcé à la rentrée 2025.

Enfin, le SAS a pu s'investir pleinement dans des projets structurants, à différentes échelles, comme Atypie-friendly qui travaille sur les profils présentant un trouble du neurodéveloppement ou, plus récemment, sur TOUS EGO qui implique toute l'Université dans une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce dernier projet a d'ailleurs permis de se projeter dans un renforcement temporaire de l'équipe, dans l'objectif d'améliorer durablement les pratiques.

Le service Culturel

Le service culturel développe une programmation culturelle sur les campus, propose des ateliers de pratiques (dont certains sont intégrés directement dans le cursus universitaire des étudiants), incite les étudiants à découvrir et à participer à la vie culturelle du territoire, accompagne les projets à dimension culturelle et pilote le statut d'étudiant artiste.

Fil rouge des années universitaires 2023-2024 et 2024-2025, la joyeuse collaboration avec l'artiste Julie Chapallaz a permis la réalisation de supports orignaux, sur le thème de la fête foraine, avec la participation active de la communauté universitaire. Le service Culturel s'est investi dans la 3ème édition du festival RESSAC ou encore dans Spectaculart en parallèle des événements portés directement par le service comme le concert de Noël, les ¼ d'heure inattendus, les expositions hébergées dans la salle « Les Abords » ou sur d'autres espaces universitaires, les soirées thématiques … Au total, ce sont plus de 2 500 personnes qui ont pu bénéficier des activités du service dont 350 étudiants directement au sein des 15 ateliers ou 4 UE transversales proposées.

Le service Culturel permet ainsi la pratique artistique des étudiants quel qu'en soit leur niveau. Ces derniers sont également intégrés aux différents événements pour leur permettre de performer devant un public, dans des conditions professionnelles.

Au cours de l'année 2024, 8 partenariats ont été renouvelés avec des structures culturelles du territoire (Brest, Quimper et Morlaix) permettant de proposer aux étudiants un accès privilégié à leurs programmations culturelles, ainsi que des tarifs préférentiels.

Enfin, le service Culturel participe à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en coordonnant les dispositifs mis en œuvre à destination des étudiants bénéficiant du statut d'étudiant artiste (une trentaine chaque année).

CRÉDITS PROVISIONNÉS

Reliquat et montants provisionnés à l'issue de l'exercice 2024

Montant des crédits provisionnés au 31/12/2023 : 907 829 €
Balance de la consommation des crédits 2024 (reliquat) : - 382 648 €
Montant des **crédits provisionnés au 31/12/2024 : 525 181 €**

Les crédits provisionnés ont vocation à permettre le financement d'opérations d'investissement dont les montants dépasseraient les crédits disponibles sur une année civile, ou le financement d'opérations pluriannuelles.

PERSPECTIVES

Projets en cours, améliorations et objectifs 2025

L'utilisation des crédits CVEC fait l'objet d'un suivi renforcé à l'UBO, et est au cœur des préoccupations des tutelles de l'Université. Une enquête annuelle fait l'objet d'une analyse détaillée permettant un positionnement éclairé des établissements et le partage des bonnes pratiques. La cour des comptes a également rendu un rapport sur l'usage des crédits CVEC dans lequel certaines recommandations sont émises. Ces différents niveaux permettent d'objectiver les usages en cherchant à :

- limiter la part dédiée à la masse salariale à 40% du prévisionnel (objectif émanant de la commission vie étudiante et de campus)
- trouver l'équilibre entre l'usage et le provisionnement des crédits pour éviter le « surstockage »
- continuer la simplification et la transparence des dispositifs pour une meilleure appropriation

Dans la continuité des travaux de ces dernières années, l'année 2025 sera marquée par :

- Un travail poussé autour d'une vie de campus inclusive, à tous les niveaux, grâce à l'impulsion du projet TOUS EGO
- La mise en œuvre de nombreuses actions inclus dans le schéma directeur de la vie étudiante, en lien avec les autres schéma directeurs de l'établissement
- Le renouvellement des marchés de restauration (cafétérias, distributeurs, foodtrucks, …)
- Le déploiement de nouveaux tiers lieux (FSSE / IAE, PJH, Santé, LSH, …)

- L'ouverture de la maison sport-santé universitaire à la rentrée 2025
- La mise en œuvre du dispositif de valorisation de l'engagement des étudiants
- Un travail accru sur la perspective du nouveau bâtiment centre Bouguen qui intègrera, à l'horizon 2029, de nombreux espaces de pratique, d'enseignement et de recherche dans le domaine des arts et de la culture
- Le retour du festival RESSAC et le lancement d'un nouveau budget participatif au premier semestre 2026.

2025 marque un changement dans le calcul du reversement de la collecte CVEC aux établissements se traduisant par une légère baisse pour les universités, au profit des grandes écoles. De nouvelles évolutions ont été annoncées pour 2026, rendant difficile les projections pluriannuelles.

Enfin, il est nécessaire de continuer les efforts pour :

- Améliorer l'articulation des acteurs et des dispositifs dédiés à la vie de campus au sein de l'établissement mais également sur le territoire ;
- Renforcer les actions mises en œuvre sur les sites d'équilibre ;
- Favoriser l'accessibilité de l'Université, l'inclusion sur les campus et lutter contre toutes les formes de violences ;
- Continuer les efforts dans les dispositifs d'accompagnement social, notamment pour lutter contre la précarité étudiante.